



A l'attention de
Monsieur Eric Piolle, maire de Grenoble
Monsieur Christophe Ferrari, président de
Grenoble-Alpes Métropole

Grenoble le 17 décembre 2020

Monsieur le maire,
Monsieur le président,

C'est avec une vive inquiétude que nous avons appris la situation dans laquelle se trouve actuellement le collectif Dispel.

Ce collectif, composé de 5 associations (Cinex, Culture Ailleurs, Laps, Mtk et Octobre) occupe depuis 1998 la friche industrielle PELDIS, mise à disposition par le biais d'une convention signée avec la Ville de Grenoble, elle-même conventionnée avec la Métro, propriétaire du bâtiment. Fin novembre, Grenoble-Alpes Métropole a demandé à ce que Dispel quitte les lieux au plus tard le 27 décembre, et cela sans qu'aucune solution de relogement n'ait été proposée, que ce soit par la Ville ou par la Métropole.

La convention concernant PELDIS entre la Ville et la Métropole est caduque depuis 2018. Corinne Bernard, alors élue à la culture, s'était engagée à «un relogement heureux». Nombre de réunions avec les services et les élu(e)s de la Ville ont été organisées ces trois dernières années. Aucune proposition n'a jamais été faite.

Par ce courrier nous tenons à exprimer notre soutien au collectif Dispel et notre incompréhension face à cette situation inacceptable. En effet :

- les acteurs du terrain auraient dû être consultés, et régulièrement informés de l'état d'avancée d'un projet d'aménagement urbain qui les concerne directement
- des solutions de relogement auraient dû être proposées au collectif Dispel par la Ville ou la Métropole
- la Ville de Grenoble et Grenoble-Alpes Métropole devraient travailler main dans la main pour soutenir et trouver des solutions pratiques aux problèmes d'associations culturelles de proximité, dont la raison d'être est l'expérimentation et le partage d'expériences artistiques et dont le rayonnement est inquantifiable.

En tant que syndicat représentatif des compagnies et lieux de spectacle vivant, défendant en particulier les lieux intermédiaires et indépendants, nous sommes solidaires des associations culturelles et artistiques qui œuvrent sur le territoire de la métropole grenobloise.

Alors que le tissu culturel est dévasté par les restrictions liées à la crise sanitaire, nous ne pouvons pas accepter que de telles initiatives soient purement et simplement rayées de la carte.

Cet espace d'expérimentation, également centre de ressources et de partage artistique, alors qu'il figure parmi les haut-lieux du cinéma expérimental européen recensés et encensés par le Ministère de la culture (voir la Préface de Frédéric Mitterrand à « Kinetica, lieux d'expérimentations cinématographiques en Europe », ouvrage paru en 2011 aux éditions La Passe du vent), doit-il être détruit par les collectivités locales ? Ses acteurs doivent-ils maintenant subir le mépris, l'indifférence, le désengagement des pouvoirs publics ?

Monsieur le maire, Monsieur le président, les acteurs de la culture ont besoin de respect. Nous appelons la Ville de Grenoble et la Métropole à se saisir sans tarder de ce dossier, et nous demandons que le collectif Dispel puisse rester sur le site PELDIS, le temps qu'une solution de relogement équivalente et qui lui convienne lui soit proposée.

Jeanne Guillon et Paul Pitaud,
délégués du Synavi-Auvergne-Rhône-Alpes

contact : auvergnerhonealpes@synavi.org